

Demande d'intervention sociale (Fonds de solidarité COVID-19)

Convention Collective Nationale Boulangerie-Pâtisserie artisanale

A destination des salariés

Les partenaires sociaux de votre branche ont souhaité vous apporter une aide financière suite aux événements liés au COVID 19, par la création des 2 mesures exceptionnelles suivantes, cocher les aides concernées :

Aide forfaitaire de 10 € / jour maximum en cas de chômage partiel avec perte de revenus

Sur la période du 17 mars au 31 mai 2020 dans la limite maximale de 56 jours (montant proratisé pour un salarié à temps partiel), pour les salariés dont le revenu annuel net est inférieur ou égal à 35 000 €.

Aide de 20 € pour l'achat de masques ou de solution hydroalcoolique

Pour les salariés dont le revenu annuel net est inférieur ou égal à 35 000 €

Pour cela, il vous suffit de compléter et nous renvoyer ce formulaire, accompagné des pièces justificatives demandées et correspondantes à votre situation.

Ces 2 aides peuvent être cumulables.

Votre demande d'intervention sociale doit nous parvenir

avant le 31/12/2020.

Merci de retourner votre dossier par mail à :

fonds_solidarite_boulangerie_artisanale@ag2rmondiale.fr

Ou par courrier à l'adresse suivante :

AG2R LA MONDIALE

Fonds de Solidarité Boulangerie Artisanale

54 rue Servient

69 003 Lyon

Nous vous invitons à privilégier un envoi par mail.

Demandeur

Nom d'usage : _____

Prénom : _____

Nom de naissance : _____

Date de naissance : _____

N° de Sécurité sociale : _____

N° : _____ Complément (zone, étage, immeuble, bât.) : _____

Rue/voie : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone personnel : _____

Téléphone professionnel : _____

E-mail : _____@_____

Nom de l'entreprise : _____

N° SIRET : _____

Pièces justificatives à fournir

Pour le versement d'une aide forfaitaire de 10€ / jour maximum en cas de chômage partiel :

- Votre bulletin de salaire de février ainsi que vos bulletins de salaire faisant apparaître la période de chômage partiel avec perte de revenus
- Votre Relevé d'Identité Bancaire

Pour le versement d'une aide de 20 € pour l'achat de masques ou de solution hydroalcoolique :

- Votre dernier bulletin de salaire
- Votre Relevé d'Identité Bancaire

Fait à : _____ Date : _____

Signature



Les données à caractère personnel sont collectées et traitées par votre Institution de prévoyance, dans le cadre de la gestion du contrat frais de santé pour traiter votre demande d'intervention sociale.

Les renseignements demandés sont nécessaires pour permettre au service social de votre Institution de prendre une décision concernant votre demande : seul ce service a accès aux informations que vous fournirez. Il ne pourra pas être donné de suite à votre demande en cas d'absence d'informations indiquées comme obligatoires. Vos données seront conservées jusqu'au 31 décembre 2021.

Vous pouvez demander l'accès aux données vous concernant et leur rectification. Vous disposez, sous certaines conditions, d'un droit à l'effacement et à la portabilité de ces données, ainsi que de la possibilité d'obtenir la limitation de leur traitement. Vous avez également la faculté de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous disposez, en outre, du droit de vous opposer au traitement de vos données conformément aux dispositions légales et réglementaires. Ces droits peuvent être exercés en adressant un courrier accompagné d'un justificatif d'identité à AG2R LA MONDIALE, à l'attention du Délégué à la protection des données, 154 rue Anatole France 92599 Levallois-Perret Cedex, ou par courriel à informatique.libertes@ag2rmondiale.fr. Nous apportons la plus grande attention à vos données à caractère personnel, néanmoins si vous considérez que leur traitement porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour en savoir plus sur notre politique de protection des données personnelles : <https://www.ag2rmondiale.fr/protection-des-donnees-personnelles>